



BRIEFING - MAI 2024

Les entreprises françaises réduisent-elles leurs émissions liées aux voyages d'affaires ?

Analyse des émissions en 2023

1. Contexte

L'année 2024 a déjà été marquée par les impacts du changement climatique, qui affectent de plus en plus les écosystèmes et la population française et mondiale. Les experts appellent aujourd'hui à une réduction plus rapide et plus importante des émissions afin de ne pas dépasser les 1.5°C de réchauffement d'ici 2050.

Les gouvernements définissent actuellement des plans de réduction des émissions de gaz à effet de serre pour les années à venir, jusqu'en 2030, et devront revoir leurs ambitions à la hausse. Les entreprises, en particulier celles dont les émissions sont élevées et qui disposent de moyens financiers importants, ont la responsabilité de contribuer à la réalisation de ces objectifs.

[En France, le plan gouvernemental](#) de sobriété énergétique demande aux entreprises de réduire leur consommation d'énergie pour les déplacements, en prenant le train au lieu de l'avion pour les trajets inférieurs à 4 heures. Les Pays-Bas ont déjà fait de cette ambition une loi : à partir de juillet 2024, les entreprises de plus de 100 employés devront rendre compte au gouvernement des progrès réalisés pour atteindre l'objectif de réduction de 50 % des émissions liées à la mobilité domestique d'ici à 2030, par rapport aux niveaux de 2016.

Dans ce contexte, les dernières données sur les émissions liées aux déplacements professionnels en France du Travel Smart Emissions Tracker prouvent que certaines grandes entreprises ne vont pas dans la bonne direction. Les entreprises françaises sont-elles revenues aux niveaux de déplacements aériens d'avant 2019 ? Atteignent-elles leurs objectifs de réduction des émissions liées aux voyages d'affaires ?

2. Analyse

Nous avons analysé les données des voyages d'affaires de 18 entreprises françaises en 2023. Sur les 36 entreprises françaises du [Travel Smart Ranking](#), seules 18 ont publié leurs émissions de CO2 liées aux voyages d'affaires qui nous ont permis de faire une comparaison valide avec leurs données de 2019.

Nous constatons que seules 2 des 18 entreprises de notre échantillon ont réussi à réduire leurs niveaux d'émissions liés aux déplacements de plus de 50 % par rapport à 2019. En 2022, neuf entreprises avaient réussi cette performance, en grande partie à cause des restrictions dues au Covid. Pour rappel, l'objectif de la campagne Travel Smart est de réduire les émissions des voyages d'affaires en avion d'au moins 50 % d'ici 2025 au plus tard, afin d'être en phase avec les objectifs climatiques.

En 2023, la grande majorité des 18 entreprises avaient un niveau d'émissions de déplacements inférieur à celui d'avant la pandémie - même si 15 d'entre elles sont à des niveaux compris entre 50% et 100% du total de 2019. Cela montre la faisabilité du changement de culture d'entreprise : moins de vols, une meilleure utilisation des outils de collaboration en ligne, et l'obligation de prendre le train lorsqu'il existe des alternatives à l'avion.

L'[Emissions Tracker](#) de la campagne Travel Smart calcule la réduction des émissions liées aux voyages d'affaires par rapport aux niveaux de 2019. En analysant les émissions des 18 entreprises françaises pour lesquelles nous avons eu accès aux données, nous constatons que leurs émissions ont été réduites d'un tiers (-33 %) en 2023 par rapport à 2019, ce qui représente 425 000 tonnes de CO₂ économisées à un moment charnière de l'action climatique mondiale. Ceci est équivalent aux émissions de 215 000 voitures pétrole en un an. Il s'agit toutefois d'un rebond significatif par rapport à 2022, année où les émissions des 18 entreprises étaient restées à la moitié (-50 %) des niveaux de 2019. Si les 16 entreprises qui dépassent aujourd'hui ce seuil avaient maintenu leur activité en 2023 à 50 % des niveaux de 2019, notre analyse montre que cela aurait permis d'économiser près de 245 000 tonnes de CO₂ supplémentaires.

Les données relatives aux entreprises pour 2023 sont cohérentes avec la reprise du trafic des voyages d'affaires. En 2023, les émissions de l'aviation en Europe ont atteint 88 % des niveaux de 2019. Les niveaux globaux des voyages d'affaires sont restés relativement inférieurs à ceux du transport aérien dans son ensemble, à savoir 76 % pour les réservations de vols nationaux et 70 % pour les réservations de vols internationaux¹. Selon le PDG d'Air France-KLM Ben Smith, certains de leurs gros clients disent qu'ils ne sont plus aussi intéressés par l'avion, car ils ont pris l'habitude de voyager moins.² Une nouvelle étude de la New Economics Foundation trouve qu'en 2023 au Royaume-Uni, les entreprises ont pris 29% moins de vols, et ont dépensé 22% moins sur les voyages en avion, par rapport à 2019 - tandis que le PIB réel a augmenté de 1,8%, démontrant qu'une réduction des vols d'affaires n'est pas synonyme d'une réduction de croissance³.

La campagne Travel Smart a examiné les données disponibles concernant les émissions de 2019 et 2023 pour les 36 entreprises françaises figurant dans le classement Travel Smart⁴. Nous avons comparé ces données par rapport aux objectifs de l'entreprise (si l'entreprise s'est fixé un objectif de réduction) et à l'objectif de la campagne de réduire les émissions des voyages d'affaires en avion d'au moins 50 % d'ici 2025 ou plus tôt. Nous avons utilisé des registres publics d'émissions. 18 entreprises dont les données étaient imprécises, incomplètes ou incomparables ont été exclues. Pour la quasi totalité des entreprises, les données concernaient les émissions liées aux déplacements professionnels (en avion, train, autocar ou

¹ Global Business Travel Association, October 30 2023 Business Travel Outlook Poll.

² "Three Things We Learned from Air France-KLM's 2023 Results," *Skift*, 29 février 2024.

³ "Demand for business flights falls almost a third as economy moves away from corporate air travel," New Economics Foundation, 20 mai 2024.

⁴ L'échantillon de 36 entreprises du classement correspond aux plus grandes entreprises françaises (entreprises du CAC 40, qui comptent un nombre d'employés significatif au niveau mondial et qui sont des gros pollueurs).

voiture). Seul Publicis a publié des données plus spécifiques sur les émissions liées aux déplacements aériens pour 2019 et 2023. Le pourcentage de variation 2019/2023 correspond aux émissions absolues, tandis que les entreprises ayant un objectif de réduction de l'intensité sont marquées d'un double astérisque.

Notre publication de données vise à responsabiliser les entreprises en permettant à chacun, et notamment aux employés, de comparer l'objectif d'une entreprise à ses résultats de 2023, et de vérifier si elle tient ses promesses. Notre outil montre aussi les progrès réalisés par les entreprises par rapport à l'objectif de la campagne Travel Smart, à savoir une réduction d'au moins 50 % d'ici 2025 ou plus tôt. Cet objectif a été fixé sur la base de la [feuille de route](#) de Transport & Environment, qui montre qu'une réduction de 50 % de l'ensemble des voyages d'affaires est nécessaire d'ici 2030, afin de maintenir l'aviation dans une trajectoire compatible avec une planète à 1,5°C. L'étude de T&E intitulée "[How Europe can cut its oil demand by a third by 2030](#)" (Comment l'Europe peut réduire sa demande de pétrole d'un tiers d'ici à 2030) souligne également l'importance des réductions des voyages d'affaires pour la sécurité énergétique de l'Europe.

Dans le cadre d'une réduction globale de 50 % des voyages d'affaires, il est juste que les entreprises dont les employés prennent beaucoup l'avion - et qui disposent de moyens financiers plus importants - aient une plus grande part de responsabilité dans la réduction significative et rapide de leurs émissions. Les 1 % de personnes qui prennent l'avion le plus fréquemment et pour les plus longues distances sont responsables de 50 % des émissions de l'aviation mondiale.⁵ Par ailleurs, près de 90 % de la population mondiale ne prend jamais l'avion, mais elle subit tout de même l'impact environnemental considérable des habitudes de vol excessives des grandes entreprises multinationales. Certaines grandes entreprises mondiales ont déjà fixé des objectifs compatibles avec l'objectif de la campagne, et les données récentes de 2023 confirment que des entreprises pionnières telles que Swiss Re, AstraZeneca et EY ont maintenu un niveau très bas de voyages d'affaires, démontrant ainsi la faisabilité de l'initiative. Cependant, pour beaucoup d'autres grandes entreprises, les émissions repartent à la hausse, ce qui montre qu'une action politique est nécessaire.

3. Conclusions

En 2024, toutes les entreprises mondiales qui n'ont pas encore fixé d'objectifs de réduction de voyages d'affaires doivent suivre l'exemple de celles qui l'ont fait. Un objectif de réduction significatif et à long terme de 50 % des émissions liées aux voyages d'affaires par rapport à 2019 est à la fois nécessaire et possible au cours de cette décennie, et les entreprises ont les

⁵ Stefan Gössling and Andreas Humpe, "The global scale, distribution and growth of aviation: Implications for climate change," *Global Environmental Change*, 2020.

moyens et le pouvoir d'y parvenir. Les législateurs doivent maintenant aider les entreprises à atteindre cet objectif.⁶

Les responsables politiques français doivent adopter une loi visant à réduire de moitié les émissions liées aux voyages d'affaires. Le meilleur moyen de contrôler les émissions de l'aviation au cours de cette décennie est d'arrêter la croissance de la demande, et pour cela, la réduction des émissions des voyages d'affaires est essentielle.

4. Annexe

Données

	Réduction 2023	Réduction 2022
Dassault Systemes	-60%	-58%
Amundi	-51%	-68%
Capgemini	-48%	-59%
Sopra Steria Group	-46%	-60%
Crédit Agricole	-44%	-57%
L'Oréal	-42%	-45%
Michelin	-41%	-54%
Kering	-40%	-47%
Renault	-34%	-62%
AXA	-34%	-71%
SPIE	-30%	-40%
Airbus	-30%	-57%
Publicis	-23%	-23%
Engie	-12%	-45%
Forvia	-11%	-37%
Sanofi	-7%	-45%
Air Liquide	-4%	-33%
bioMerieux	9%	-23%

⁶ Voir T&E, [Mobility of the Future 2025-2030: Purposeful Business Travel](#), mai 2024.

Further information

Jérôme du Boucher

Responsable aviation France

Transport & Environment

jerome.duboucher@transportenvironment.org